



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



COTELUB



EDITO

HORS NORMES...

L'année 2020 aura été hors normes. Une année bouleversée par une crise sanitaire majeure durant laquelle nous avons tous dû (ré)apprendre à vivre autrement ; avec des confinements, des couvre-feux, le télétravail, le port d'un masque et des gestes de distanciation sociale... La pandémie liée au Covid 19 a modifié nos comportements, changé nos habitudes de consommation mais aussi notre façon de travailler.

Si cette crise a révélé certaines fragilités de notre système, elle a aussi prouvé que la solidarité et la mobilisation permettent de maintenir des activités et du lien. Ce rapport d'activité, au-delà de son obligation légale, est l'occasion de rappeler les actions menées sur le territoire de la communauté territoriale sud Luberon (COTELUB) composée de 16 communes mais aussi de présenter les politiques menées par les élus dans les différents domaines de compétences, de mettre à l'honneur le travail des agents et de souligner les projets portés également par les acteurs économiques et sociaux qui font animer ce bassin de vie.

Ainsi à Cotelub de nombreux agents, que je tiens à saluer, ont continué d'assurer le service public et ce, dès le premier confinement. Ce fut le cas notamment pour les agents de la collecte des déchets, les personnels des crèches qui ont accueilli les enfants des personnels prioritaires ou encore les acteurs économiques, qui soutenus par Cotelub, se sont unis en fin d'année, pour permettre aux habitants, par le dispositif « ClickenCotelub » de continuer à consommer local. Si de nombreuses manifestations culturelles ou sportives

ont été annulées ou reportées, plus de 6 millions d'euros ont été investis et des projets structurants ont marqué cette année 2020 comme le lancement des travaux de l'Etang de La Bonde. Un vaste projet porté depuis plusieurs années par la communauté de communes qui au cours de l'année 2020 a vu son assemblée renouvelée avec un changement de présidence.

Je profite de cet éditto pour remercier une nouvelle fois Paul Fabre pour son action et son engagement en faveur de notre territoire. Car 2020 c'est aussi l'année électorale et l'élection de nouveaux maires dans nos communes et donc de nouveaux élus communautaires au sein de Cotelub que je préside depuis le mois de juillet. C'est dans un esprit de consensus que je souhaite porter les politiques de ces six prochaines années. Cette période de crise sanitaire et économique nous oblige à être davantage à l'écoute des habitants et au chevet des entreprises fragilisées. Aussi ce rapport d'activités ne témoigne pas d'une communauté de communes dans son fonctionnement habituel mais, il démontre, en revanche, l'extrême adaptabilité de notre collectivité. Et à démontrer plus que jamais que Cotelub doit être l'instance de coopération qui permet de faire ensemble ce que l'on ne peut pas faire seuls.

Robert TCHOBDRENOVITCH,
Président de la Communauté
Territoriale sud Luberon

SOMMAIRE

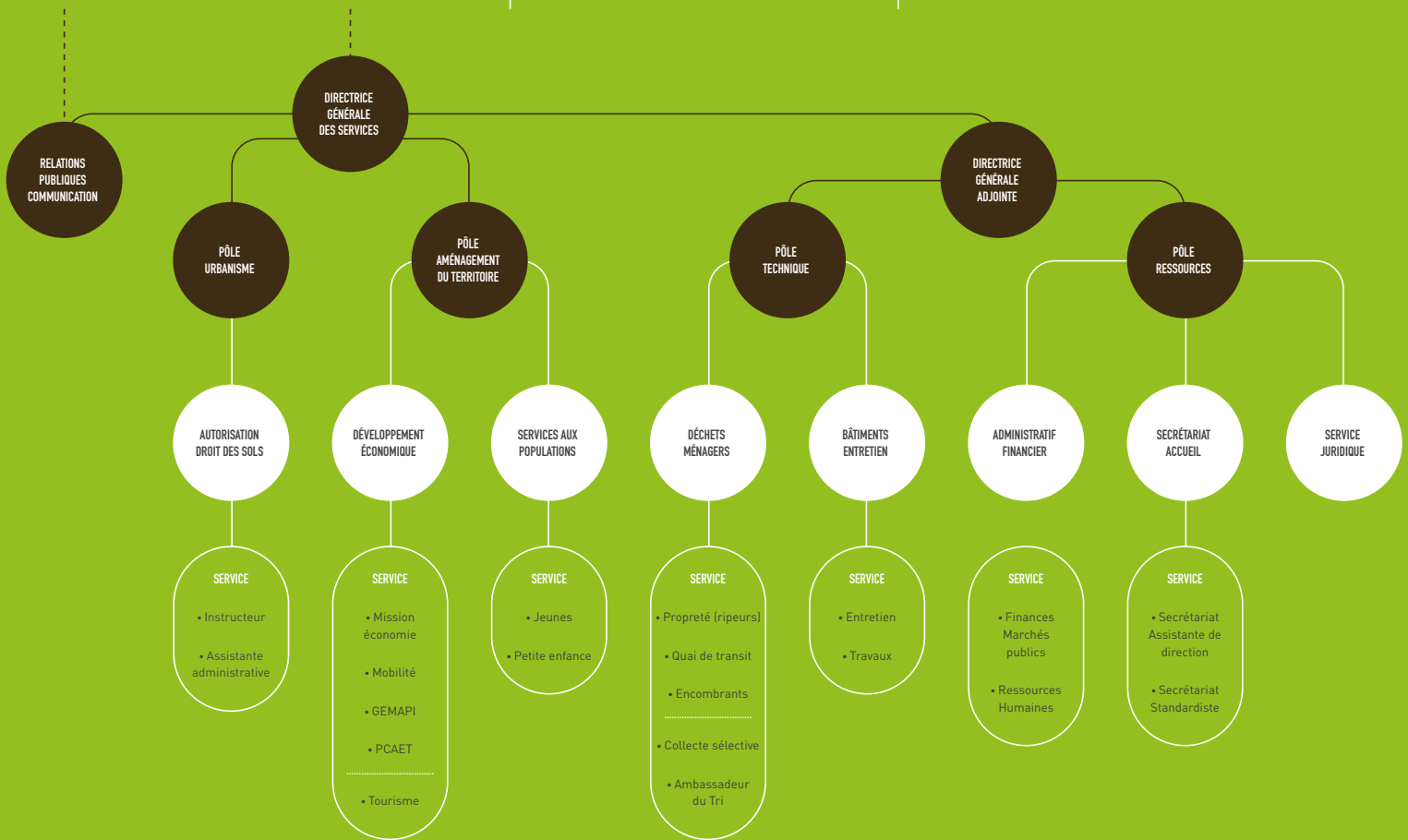
EDITO	3	24-29	Un territoire qui (s')bouge - Cotelub au service de sa population - Encourager le vivre ensemble - Au service des administrés
Cotelub face à la pandémie - Cotelub opérationnelle - Cotelub solidaire	6-9		
Cotelub, une nouvelle gouvernance - Organisation des services COTELUB	10-15	30-33	Les finances de l'intercommunalité - Budget général - Compte administratif
Un territoire dynamique, attractif et durable - L'étang de La Bonde, la renaissance - Un tourisme authentique et maîtrisé - Le plein d'énergie : le plan climat approuvé	16-19		
Cotelub préserve son environnement - Coup d'œil sur les déchets - Gemapi : prévenir les inondations et gérer les milieux aquatiques	20-23	34	Personnel et Services



La communauté territoriale sud Luberon



ORGANISATION DES SERVICES



- Etang de La Bonde
- Les 7 Lacs
- Parc acrobatique "Forest Sensation"
- Cinéma Le Cigalon
- Tourisme
3 relais d'information
- Equipements sportifs
Gymnases et plateau sportif

- Crèches
6 crèches associatives
- RpAM
2 lieux d'animations
4 lieux d'animations itinérants
- LAEP
Lieu d'accueil Enfants Parents
- Jeunesse
Le Transfo
le Kiosk

- ZA
Zones d'Activité ou Artisanale
- Pôle Environnement
Centre d'apports volontaire
Point d'apport volontaire



COTELUB FACE À LA PANDÉMIE

Tous les services et l'organisation de Cotelub ont été affectés par la crise sanitaire.

Néanmoins, une mobilisation des équipes et des élus pour accompagner et proposer une action adaptée et innovante a permis de conserver le lien et la solidarité.

Cotelub opérationnelle

Cette crise sanitaire a perturbé le quotidien des habitants, entreprises, associations et collectivités. Toutefois, la communauté de communes a continué de fonctionner : les services à la population ont été assurés, telle la collecte des ordures ménagères, l'instruction des permis de construire. La direction de la communication a maintenu le lien en informant immédiatement les habitants de tous les changements pouvant survenir. A partir du 11 mai, les services reprennent de manière progressive avec accueil physique possible sous conditions, cependant certaines missions présentant un caractère trop important de risques par exemple les manifestations, les lieux rassemblant du public sur un espace trop restreint comme les gymnases, certaines activités de loisirs n'ont pas pu reprendre.

Une présence continue sur le terrain a été assurée pour les services de collecte des déchets et des services techniques. Une grande partie de l'activité des services administratifs a été maintenue en distanciel (télétravail) comme les services d'aménagement du territoire,

de l'environnement – GEMAPI, du développement éco-nomique, de l'urbanisme ou de l'informatique ou de la comptabilité.

Au mois de mai, Cotelub adopte un Plan de reprise d'activités selon un protocole sanitaire bien défini.

Maintien des services opérationnels

SERVICE DES DÉCHETS : 21 agents mobilisés au service des usagers
SERVICES TECHNIQUES : 3 agents

Crèches

Une crèche pour les enfants des personnels prioritaires : La crèche de La Tour d'Aigues reste ouverte jusqu'au 11 mai pour accueillir les groupes de 10 enfants avec une priorité aux familles monoparentales, enfants de soignants, d'enseignants, ou des parents tous les deux dans l'impossibilité de télétravailler. A compter du 11 mai, les 5 crèches ont pu rouvrir leurs portes dans le respect des directives nationales. (Accueil de 47 enfants à l'ouverture sur 162 places, 100 enfants à partir du 8 juin).

Activités suspendues

Baisse de fréquentation touristique, sites fermés, manifestations culturelles annulées et service taxe de séjour impacté.

Restrictions des conditions d'exercice

- Fermeture de l'accueil physique au siège de Cotelub mais une permanence téléphonique assurée.
- Fermeture des CAV (Centre d'apport volontaire) de mars à juin. Cependant, un accueil sur rendez-vous est mis en place à partir du 6 avril 2020 pour les déchets verts pour accompagner les professionnels et les services techniques des communes. Réouverture CAV au mois de juin avec un protocole sanitaire spécifique. Pour le bien des usagers et du personnel, le service en porte-à-porte des encombrants a été suspendu de mars à mai.
- Fermeture des crèches et du Relais parents assistants maternels (le retour en présentiel est organisé à partir du 8 juin, sauf pour les

animations).

- Fermeture de l'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement), réouverture à partir du 8 juin.
- Fermeture de la Maison de la Jeunesse (Le Kiosk, le Transfo) : réouverture partielle le 18 mai.

Gymnase

Dès le début d'année scolaire mise en place d'un service de nettoyage et désinfection renforcé pour maintenir son utilisation par des groupes scolaires et le tissu associatif.

Groupeement de commandes

LA CRISE EN QUELQUES CHIFFRES

Pour la période du 11 mai au 17 juillet 2020 Cotelub a commandé pour les crèches de son territoire :

- 5 700 masques,
- 13 bidons de 5 Litres de GHA,
- 37 boîtes de gants,
- 600 surchaussures,
- 73 visières.

Hygiène et sécurité

2020 c'est la première année de fonctionnement pour le service « hygiène et sécurité » qui soutient l'ensemble de la collectivité par diverses mesures et conseille, initie et accompagne les actions visant à prévenir et à améliorer la santé au travail, la sécurité des agents et des matériels.

LE CHIFFRE
70 000€
le coût des achats
de produits sanitaires pour
les services de Cotelub



INFORMER La voix de l'interco

Communication de crise : en tant qu'acteur du territoire Cotelub s'est employée à rendre lisible son action et son soutien aux acteurs du territoire via différents supports de communication.

- **Page Facebook de Cotelub** **587 abonnés**
- **Site internet entièrement repensé** **www.cotelub.fr**
- **Lettre d'information** de crise distribuée par courriel à près de **1900 exemplaires** et relayée par les mairies dans leurs bulletins municipaux.

Cotelub solidaire

Plus que jamais, l'année 2020 a été consacrée à l'accompagnement des entreprises et des entrepreneurs dans le contexte de crise sanitaire aux impacts sociaux et économiques sans précédent. Cotelub a ainsi contribué au maintien de la vie économique de son territoire que ce soit par des financements ou le soutien à Click en Cotelub la plateforme des commerces de proximité.

Aide aux entreprises : ACCOMPAGNEMENT SPECIAL COVID

Le guichet économique local

Pour accompagner au mieux les entreprises (TPE, PME ou artisans...) de son territoire à la suite de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la Communauté territoriale Cotelub, en véritable acteur de proximité a mis des liens vers l'ensemble des dispositifs proposés par l'Etat, la Région, les chambres consulaires... Un numéro dédié aux entreprises et aux commerçants du territoire est mis en place.

Le Fonds Covid Resistance

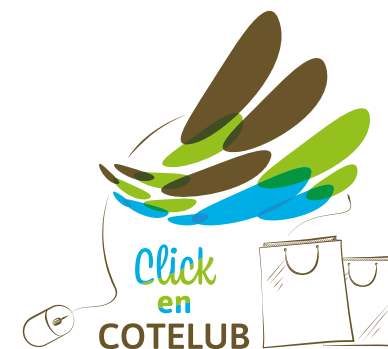
Il est destiné à tous types d'entreprises immatriculée dans la Région Sud ayant jusqu'à 20 salariés et qui connaît une baisse d'activité d'au moins 30% ou qui se trouve face un problème de trésorerie. Cotelub s'associe à hauteur de 45 000 € à la Région Sud pour financer ce Fonds COVID-Résistance en partenariat avec la Banque des Territoires. En 2020, une trentaine d'entreprises du territoire de Cotelub sont soutenues par Initiative sud Luberon. L'aide apportée à cette

structure a permis de créer ou de maintenir 64 emplois durant la période de crise sanitaire. Des prêts ont été accordés aux entreprises. Prêt d'honneur : 50 000 €, 11 entreprises
Prêt à taux zéro : 14 000 €, 3 entreprises
Prêt Covid Résistance : 124 000 €, 16 entreprises, 49 emplois sauvés
Prêt Fuata : 6 500 €, 1 entreprise
Exonération de loyer durant 3 mois (mars avril et mai) pour les 3 entreprises en pépinière : Qualiplainte, Escape Life-style et pour « Forest sensation » (parc acrobatique).

Cotelub lance Click en Cotelub

Pour maintenir l'activité économique, ce dispositif permet d'acheter en ligne et avec facilité des produits locaux proposés par les commerçants, les producteurs et les artisans du territoire.

Dans un premier temps ce sont 35 commerces recensés sur le dispositif mis en place en décembre sur la plateforme clickencotelub.fr, soit près de 1000 produits.





COTELUB

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

Durant cette année hors normes, l'assemblée de Coteluba été renouvelée par les élections municipales et communautaires dans un contexte inédit. Le nouveau conseil communautaire, installé le 16 juillet 2020 est composé de 41 membres représentant les 16 communes. Ainsi, Cotelub assure, en lien étroit avec ses communes membres, la gestions des services publics -essentiels pour le quotidien des administrés- et met en œuvre des projets structurants pour le rayonnement du territoire.

COTELUB, 41 conseillers communautaires



**Robert
TCHOBDRENOVITCH**
MIRABEAU
Président COTELUB



**Jean-François
LOVISOLO**
LA TOUR D'AIGUES
1^{er} vice-président
Développement du territoire et coopération territoriale



**Geneviève
JEAN**
CABRIÈRES D'AIGUES
2^{ème} vice-présidente
Prospective et évaluation des politiques publiques



**Michel
PARTAGE**
LA BASTIDONNE
3^{ème} vice-président
Aménagement du territoire



**Jean-Marc
BRABANT**
CADENET
4^{ème} vice-président
Animation territoriale



**Catherine
SERRA**
VILLELAURE
5^{ème} vice-présidente
Attractivité du territoire et du développement durable



**Mylène
GARCIN**
ANSOIS
6^{ème} vice-présidente
Cohésion sociale et accompagnement de l'enfance et de la jeunesse



**Pierre
AUBOIS**
LA TOUR D'AIGUES



**Emilie
BASTIE**
CADENET



**François
BONNET**
GRAMBOIS



**Jean-Luc
BOREL**
LA TOUR D'AIGUES



**Romain
BRETTE**
LA TOUR D'AIGUES



**Anne-Marie
DAUPHIN**
CUCURON



**Géraud de
SABRAN PONTEVES**
ANSOIS



**Alain de
VILLEBONNE**
VITROLLES-EN-LUBERON



**Mariane
DOMEIZEL**
LA TOUR D'AIGUES



**Rose-Marie
DUMONTIER**
LA TOUR D'AIGUES



**Marc
DUVAL**
CADENET



**Philippe
EGG**
CUCURON



**Josiane
GIRAUDON**
VILLELAURE



**Alain
GOIRAND**
LA MOTTE D'AIGUES



**Valérie
GRANGE**
CADENET



**Alain
GUEYDON**
CUCURON



**Marc
JAUBERT**
CADENET



**Samantha
KHALIZOFF**
CADENET



**Franck
LAROCHE**
ST MARTIN DE LA BRASQUE



**Nathalie
LE BOUC**
LA MOTTE D'AIGUES



**Brigitte
MARGAILLAN**
GRAMBOIS



**Séverine
MAUGAN CURNIER**
LA BASTIDE DES JOURDANS



**Eve
MAUREL**
SANNES



**Karine
MOURET**
PEYPIN D'AIGUES



**Jacques
NATTA**
BEAUMONT DE PERTUIS



**Josiane
PANATTONI**
BEAUMONT DE PERTUIS



**Béatrice
PAUMIER-
LALLEMAND**
LA BASTIDONNE



**Joëlle
RICHAUD**
ST MARTIN DE LA BRASQUE



**Grégory
RISBOURG**
CABRIÈRES D'AIGUES



**Jean-Louis
ROBERT**
VILLELAURE



**Richard
ROUZET**
VILLELAURE



**Nicolas
SALERNO**
LA BASTIDE DES JOURDANS



**Michel
SIMOS**
VILLELAURE



**Bernadette
VITALE**
MIRABEAU

COTELUB, une nouvelle gouvernance

Le 16 juillet

- Robert Tchobdrenovitch, maire de Mirabeau a été élu Président.
- Jean-François Lovisol, maire de La Tour d'Aigues a été élu premier vice-Président en charge du développement du territoire et de la coopération territoriale.

Le 30 juillet

Les élus se réunissaient de nouveau en séance communautaire pour déterminer les autres vice-présidences et la composition du bureau communautaire. Ont été élus vice-présidents :

- Geneviève Jean déléguée à la prospective et l'évaluation des politiques publiques, Maire de Cabrières d'Aigues
- Michel Partage délégué à l'aménagement du territoire, Maire de La Bastidonne
- Jean-Marc Brabant, délégué à l'animation territoriale, Maire de Cadenet
- Catherine Serra, déléguée à l'attractivité du territoire et au développement durable, 1ère adjointe à Villelaure.

Le RGPD (Règlement général sur la protection des données)

Création d'un service commun et mutualisation du Délégué à la Protection des Données.

Le 5 novembre

Une 6^e vice-présidente en la personne de Mylène Garcin (adjointe à Ansouis), est élue déléguée à la cohésion sociale et à l'accompagnement de l'enfance et la jeunesse vient compléter le bureau.

Le bureau communautaire est composé du Président, du premier Vice-président et des quatre Vice-présidents. Il se réunit, en général, avant chaque séance du conseil communautaire pour préparer les décisions majeures de l'intercommunalité : il définit les lignes directrices de travail des commissions communautaires et valide les projets qui en émanent.

Cette nouvelle assemblée élue jusqu'en 2026 a mis en place :

- Une conférence des maires pour une concertation renforcée
- La parité dans ses vice-présidences
- La baisse du nombre de vice-présidences passant de 9 à 6
- La création d'un comité de pilotage pour le Plan climat air énergie territoriale
- Un séminaire pour le projet de territoire : annoncer les 4 dates

Les collectivités territoriales de plus en plus « numériques » sont amenées à collecter de nombreuses données personnelles, pour la gestion interne de leurs services ou celles des missions dont elles ont la charge ; ce qui

Création des commissions

- Commission d'Appel d'Offres (CAO),
 - Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID),
 - Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT),
 - Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CIAPH).
- Élections des délégués :
- Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD),
 - Syndicat Durance Luberon (SDL),
 - Syndicat Mixte Intercommunautaire pour l'étude, la construction et l'exploitation d'une unité de traitement des ordures ménagères (SIECEUTOM),
 - Syndicat Mixte d'Électrification Vauclusien (SEV),
 - Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL).

Désignation des administrateurs et représentants à l'assemblée des actionnaires de la SPL Durance Pays d'Aigues.

Désignation des représentants au CA collèges La Tour d'Aigues et Cadenet, à l'Office de Tourisme Luberon côté sud (OTLCS).

Désignation des représentants de la CCI de Cadarache, de la Mission Locale, à l'EPF PACA, au sein de la Commission Consultative des déchets du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des territoires (SRADDET).

implique des obligations de vigilance. Cotelub met en place le RGPD pour l'ensemble des communes de son territoire et renforce ainsi les obligations en matière de transparence de traitement des données personnelles.





UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ATTRACTIF ET DURABLE

Malgré la crise sanitaire, Cotelub a assuré un suivi dans ses dossiers et maintenu ses actions pour la défense et le développement du territoire. Le vaste projet autour de La Bonde confirme la volonté des élus de rendre toujours plus attractif ce territoire touristique tout en maîtrisant les flux pour éviter le tourisme de masse et ainsi marquer sa position sur la préservation de l'Environnement. Le changement climatique et le recul de la biodiversité modifient en profondeur les modes de vie et de consommation. C'est pourquoi Cotelub a approuvé son Plan Climat (PCAET).

L'étang de La Bonde, la renaissance

Lieu emblématique de 30 hectares situé au cœur du territoire, l'Etang de La Bonde présente des enjeux touristiques et économiques. Il est également un enjeu agricole puisqu'il s'agit d'un réservoir tampon d'eau concédé à la Société du Canal de Provence jusqu'en 2040 permettant l'irrigation des terres du Sud Luberon. Pour préserver ce site naturel remarquable riche d'un patrimoine naturel, Cotelub s'est engagée dans un vaste projet d'aménagement et pour se faire, la communauté de communes a dû, dans un premier temps, acquérir du foncier.

COTELUB a contacté dès 2011 les propriétaires des parcelles concernées par l'aménagement et a procédé à plusieurs acquisitions à l'amiable. Le projet de l'Etang de La Bonde est reconnu d'utilité publique par le préfet ce qui permet l'ouverture d'une enquête parcellaire. Par ailleurs, les élus ont lancé les travaux en juillet sur d'autres parcelles.

La première phase d'un montant de plus de 467 000 € a débuté par la mise en sécurité du site avec la création d'un lieu-dit « La Bonde » pour permettre de limiter la vitesse à 50 km/h, de créer une aire de stationnement de près de 200 places mais aussi d'une aire d'accueil piétonne et conviviale avec vue sur l'étang, accessible aux personnes à mobilité réduite et aux nombreuses familles accompagnant leurs jeunes enfants en poussette. Cette phase comprenait également la création d'un chemin piéton. Pour élaborer le projet d'aménagement et de valorisation, Cotelub a travaillé avec le bureau d'étude ALEP- Ateliers Lieux et Paysages.

En 2020, la fréquentation touristique a connu un arrêt brutal avec le confinement du printemps, période qui marque habituellement le lancement de la saison dans le Vaucluse aux alentours de Pâques. Et après une saison estivale sauvée par la clientèle française et une légère amélioration des flux en provenance des marchés européens de proximité, la fin de l'année 2020 s'est caractérisée par une nouvelle dégradation des indicateurs de l'activité touristique. En 2020, le Sud Luberon a enregistré une perte de -11% de nuitées touristiques françaises, ce qui représente une baisse moindre que les baisses enregistrées pour le Vaucluse ou d'autres territoires hors Luberon.

En 2020, le territoire de Cotelub enregistre plus 107 610 nuitées dans les différents types hébergements (hôtels, campings, chambres d'hôtes...). Les principales clientèles françaises viennent de Paris, du Var et du Rhône ; la clientèle étrangère de Belgique, d'Allemagne et des Pays-Bas. Cette dernière est en net recul : -49%. Les nuitées étrangères se concentrent sur l'été et concerne des pays limitrophes, le trafic aérien à destination de la France métropolitaine étant durement impacté par la crise sanitaire.

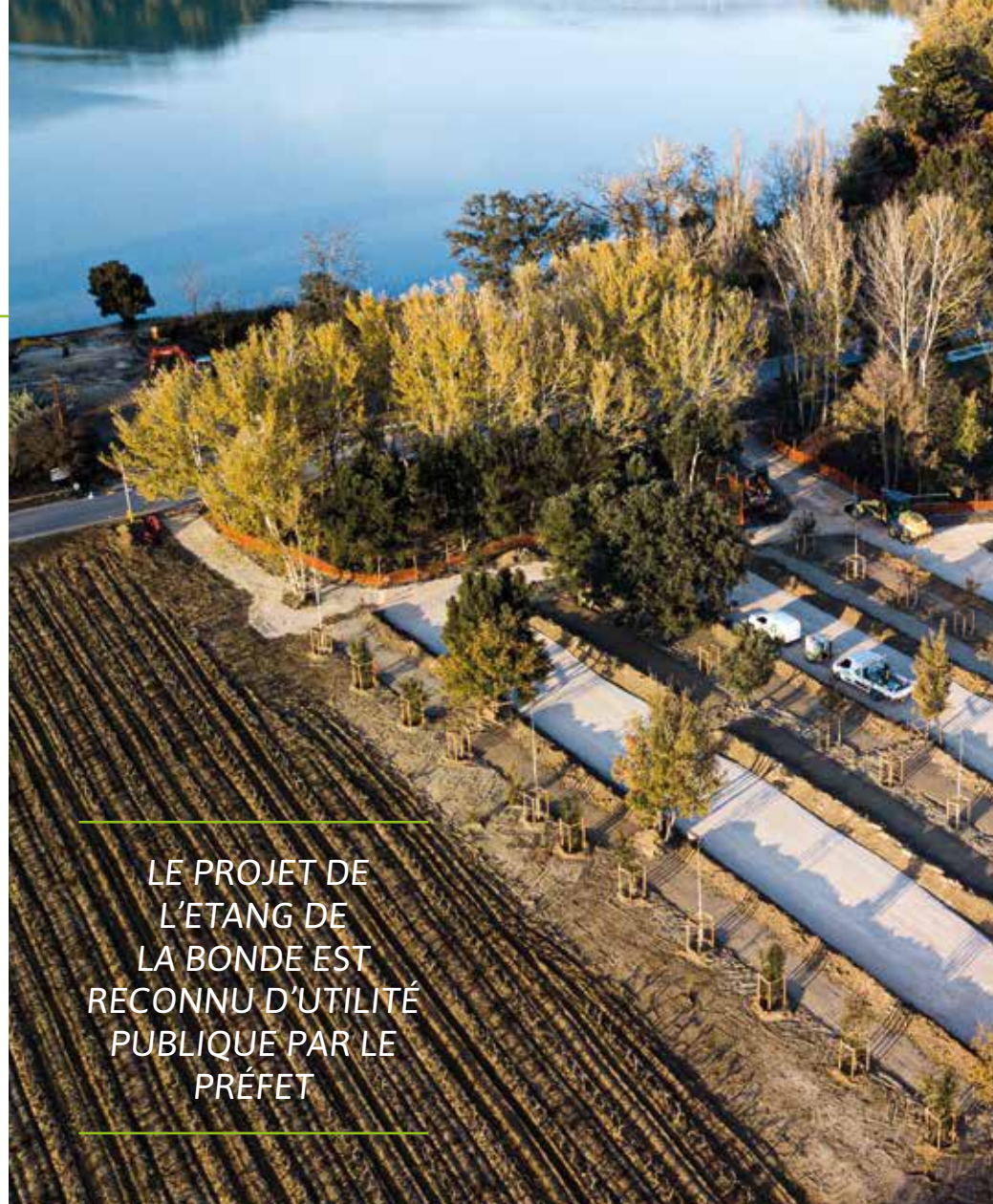
LE PROJET DE
L'ETANG DE
LA BONDE EST
RECONNU D'UTILITE
PUBLIQUE PAR LE
PRÉFET

Le tourisme, c'est aussi la taxe de séjour

La taxe de séjour est une taxe mise en place sur délibération des communes à vocation touristique.

Les recettes de cette taxe permettent aux collectivités locales de disposer de ressources complémentaires pour développer l'offre touristique sur le territoire.

LE CHIFFRE
175 561€
de taxe de séjour ont été
collectés par Cotelub



Un tourisme authentique et maîtrisé

Un schéma touristique en 3 axes

Cotelub a mis en œuvre un schéma touristique et signe chaque année une convention avec l'Office de tourisme Luberon Côté sud pour fixer les missions. En 2020 l'Office de tourisme a été subventionné à hauteur de 210 000 € par Cotelub. Le schéma touristique souhaité par Cotelub est avant tout fondé sur l'humain, le visiteur, ses attentes et ses besoins.

- AXE 1 : Renforcer le positionnement de territoire authentique et de qualité et développer un tourisme durable.

- AXE 2 : Structurer l'offre touristiques et les activités : l'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire toute l'année grâce à une offre touristique structurée, diversifiée, accessible et évolutive.

- AXE 3 : Organiser, développer et promouvoir le territoire touristique : l'objectif est que le territoire soit organisé de manière optimale afin de renforcer son dynamisme et sa réactivité.

Le plein d'énergies : le plan climat approuvé

Le Plan Climat Air Energie Territoriale (PCAET) est un projet de développement durable local qui prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie, à la suite de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015. Il vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la sobriété énergétique, la qualité de l'air ou encore le développement des énergies renouvelables.

Ce Plan Climat se fait en partenariat avec la Communauté de Commune du Pays d'Apt, une mutualisation exemplaire avec un soutien de l'ADEME. En 2020, le plan climat est approuvé par un avis favorable du préfet de Région et des autorités. Cotelub lance donc une consultation publique 19 novembre au 19 décembre 2020.

Perspective 2021 : Lancer un partenariat avec le Parc du Luberon et l'Agence locale de transition énergétique (ALTE) pour mettre en place les actions.

Perspective 2021
L'ÉLABORATION D'UN PROJET
DE TERRITOIRE POUR BÂTIR
LE TERRITOIRE DU FUTUR.





COTELUB PRÉSERVE SON ENVIRONNEMENT

La collectivité collecte et traite les déchets de ses 16 communes avec l'objectif de permettre aux habitants de trier plus et mieux. Pour cela, Cotelub mène des actions de sensibilisation pour réduire le volume des déchets dans un souci de défense de l'environnement comme elle le fait par des actions structurantes pour la protection des milieux aquatiques, une autre de ses compétences.

Coup d'œil sur les déchets

La très grande majorité des collectes, y compris pendant le confinement, a été maintenue. En revanche, les Centres d'Apport Volontaire (CAV) ont été fermés et une partie de la collecte des déchets végétaux a dû être stoppée pendant quelques semaines au printemps. Pour autant, la collecte des végétaux notamment en raison de la période de confinement a augmenté par rapport à l'année précédente.

TONNAGE COTELUB	2019	2020
OMR	7771	7 729
EMBALLAGES	704	735
VERRE	734	754
CARTONS BRUNS PAP	243	232
DÉCHET VERT COLLECTE SPÉCIAL	51	171
TEXTILE	53	46
MOBILIER	384	372
ENCOMBRANT	924	885
GRAVATS	1862	1 765
CARTONS BRUNS	73	62
FERRAILLE	257	259
BATTERIE	3	4
BOIS	436	434
DÉCHET VERT DÉCHETTERIE	1566	1327
HUILE VIDANGE	5	9
PNEU	15	15
D3E	200	135
DÉCHET DANGEREUX	45	41
PILES	1	1

DEPUIS LA MISE EN PLACE DES CONSIGNES « UN AN APRÈS »

Le 22 avril 2019 Cotelub lance l'extension des consignes de tri grâce au partenariat avec l'organisme Citeo.

Un an après, l'augmentation de la collecte sélective des emballages est de **+ 4,5% soit 32 tonnes supplémentaires.**

CITEO
Ecofolio + Eco-Emballages



Tout dépôt sauvage nécessite une logistique pour nettoyer. Une benne de collecte de déchets ne peut pas ramasser des encombrants au pied de conteneurs car elle n'est pas équipée pour cela.

Perspective 2021
COTELUB VA LANCER UNE RÉFLEXION SUR LA VALORISATION DES BIO-DÉCHETS ET DES CAMPAGNES DE CARACTÉRISATION DES DÉCHETS.

Gemapi : prévenir les inondations et gérer les milieux aquatiques

Cette compétence sur la gestion de l'eau et des milieux aquatiques a été transférée à Cotelub en 2018.

GEMAPI, ce n'est pas que la prévention des inondations, c'est une mise en valeur environnementale de nos milieux aquatiques, du tourisme... La taxe GEMAPI d'un montant de 500 000 euros, permet de financer des actions essentielles comme en 2020, des études et des travaux sur la Durance, des communes de Cadenet et Villelaure à la suite des inondations de 2019.

L'info en +

Sont redevables de cette taxe, toutes les personnes physiques ou morales assujetties aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises. Mais avec la mise en œuvre de la réforme fiscale et la suppression de la Taxe d'Habitation, l'année 2020 sera la dernière année où une partie du produit sera financé par les redevables de la taxe d'habitation.

En 2020 :

- La convention avec le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) prévoit à Cadenet une phase de diagnostic du réseau d'ouvrages existants en vue de proposer une stratégie générale de restructuration des remblais existant en système d'endiguement. Cette étude est réalisée principalement par les équipes techniques du SMAVD.
- A Villelaure, restructuration du système de protection des inondation



A close-up photograph of a person's hand holding a black and red fault locator device, which is plugged into a blue network cable. The background is a blurred server room with many other cables and equipment. The person's face is partially visible in profile on the right side of the frame.

UN TERRITOIRE QUI (S') BOUGE

L'année 2020 marquée par la pandémie de COVID-19, a entraîné un bouleversement dans les pratiques de mobilité : recours au télétravail montrant la nécessité du Très Haut Débit (THD), boom des mobilités individuelles conduisant de facto à un moindre usage des transports collectifs. Dans ce contexte, Cotelub a poursuivi ses actions pour promouvoir les modes alternatifs à la voiture individuelle.

COTELUB au service de sa population

Le Très haut débit (THD) Fin du premier plan quinquennal et début du second

En 2020, 3 réunions publiques ont été programmées à La Tour d'Aigues, Villelaure et La Motte d'Aigues permettant d'expliquer le déploiement de la fibre et les étapes de raccordement à la fibre pour les particuliers et professionnels.

2020-2021, une 2^{ème} phase de déploiement a été lancée sur les huit autres communes (La Bastide des Jourdans, Beaumont de Pertuis, Cadenet, Cucuron, Grambois, Mirabeau, Peypin d'Aigues, Vitrolles en Luberon).

La mobilité

Depuis plusieurs années Cotelub s'engage en faveur de la mobilité dans la perspective de créer un maillage de pôles d'échanges multimodaux sur l'ensemble du territoire pour améliorer l'offre de mobilité. Elle a mis en place Rezo Pouce. Dans cet esprit, Cotelub verdit sa politique et soutient la pratique du vélo et a engagé un travail avec Labo vélo Lub et avec Vélo Loisir Provence, association qui accompagne le développement et structuration de l'offre vélo sur le territoire du Luberon et du Verdon (subvention 2020 de 7 000 €). L'objectif de cette nouvelle compétence prévue par la Loi d'orientation des mobilités est de développer des offres de déplacements plus propres et moins coûteuses pour améliorer le quotidien des habitants du territoire du sud Luberon et ainsi limiter l'usage individuel des véhicules. Cette prise de compétence confèrera à la communauté de communes, la légitimité d'entreprendre tous projets en matière de déplacements (à l'exception des transports en commun et scolaires qui demeurent une compétence de la Région) à l'échelle de son territoire.

Perspectives 2021

COTELUB DOIT EN 2021 PRENDRE LA COMPÉTENCE MOBILITÉS EN DEVENANT AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA MOBILITÉ (AOM).

Cotelub a maintenu cette solidarité essentielle qui est un axe fort de sa politique que ce soit auprès de la jeunesse, des associations mais aussi des communes.

Jeunesse

Le début d'une belle entreprise

Au 1^{er} janvier 2020, les compétences enfance et jeunesse sont regroupées au sein d'une Société Publique Locale : la « SPL Duranc-Pays d'Aigues », une sorte d'entreprise gérée par les élus de la communauté de communes. Il s'agit d'une structure juridique permettant aux collectivités de gérer un ou des services publics. Elle sera opérationnelle au 1^{er} janvier 2020 avec un cadre financier et juridique bien défini. Paul Fabre, le président du moment de Cotelub, en est le directeur général.

Pourquoi ce choix ?

- Pour garantir la pérennité de ces services sur le territoire
- Pour harmoniser des services et des coûts sur l'ensemble du territoire. La SPL garantit une qualité de service rendu et une gestion efficiente.
- Pour offrir un cadre juridique qui allie la souplesse du privé et le contrôle complet par la collectivité sans avoir la notion de bénéfices à dégager.

Son fonctionnement : Le président, avec son conseil d'administration, va mettre en place une équipe technique. A terme, ce sont entre 80 et 90 personnes qui seront transférées au sein de la SPL.

Les structures concernées

Les structures concernées par la SPL au 1^{er} janvier 2020, les activités Jeunesse : - Centre social L'Aiguier, - Le Kiosk à Cadenet.

La vie des enfants mouvementée

Cette année, la vie de la petite enfance a été mouvementée : crèches fermées, sites d'animations ont été fermés avant de rouvrir progressivement.

- Les crèches : les crèches du territoire ont dû fermer leurs portes le 17 mars. La crèche 123 soleil de La Tour d'Aigues a pu rester ouverte et accueillir les enfants des personnels soignants.

- Le Lieu d'accueil enfants parents, de Cadenet, à la Bulle, a également fermé. La Bulle a repris ses activités dès septembre mais les mini ateliers du mercredi ont été suspendus en raison de la crise sanitaire.

- Les assistantes maternelles se sont fortement mobilisées pour continuer à accueillir les enfants qu'elles avaient en garde.

LAEP : Une ouverture partielle

Sur l'année 2020, le LAEP a ouvert 80 demi-journées, soit en moyenne 200h contre 298h en 2019.

De janvier à juillet, le nombre d'enfants accueillis a été de 61 pour 105 adultes, accueillants compris.

Dès la rentrée de septembre et jusqu'au 23 décembre 2020, soit 43 jours, ce sont 85 enfants qui sont venus au LAEP, pour 157 adultes (accueillants compris).

Le LAEP a ouvert moins de 190 heures en 2020. L'équipe des accueillantes du LAEP a souhaité ouvrir à nouveau le LAEP aux familles afin de les sortir de l'isolement après ces plusieurs semaines de confinement.

Perspectives 2021

LA SPL S'ÉTEND À LA PETITE ENFANCE EN INTÉGRANT LES CRÈCHES ASSOCIATIVES

- "123 Soleil" à La Tour d'Aigues
- "Premiers Pas" à Villelaure
- "Lou Calinou" à Cadenet
- "Les Enfants du Luberon" à Mirabeau
- "Les Minots" à Cucuron
- "La Ribambelle" à la Bastide des Jourdans
- Le RAM (Relais Assistantes Maternelles)
- Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents).

DES NOUVEAUX VISAGES DANS LA STRUCTURE

2020 a marqué des changements au niveau de l'équipe des accueillantes car Madame Billé-Dimech, psychanalyste depuis plus de 15 ans au LAEP, a cédé sa place à deux nouvelles psychologues. Et du côté de la supervision, Madame Hutin, présente également depuis une dizaine d'année, a souhaité laisser sa place à partir de la rentrée de septembre 2020. Après plusieurs semaines à la recherche d'un nouveau profil et de nombreux entretiens, Madame Morin est intervenue pour la première fois pour la dernière supervision de 2020.

Encourager le vivre ensemble

Par la pratique sportive en améliorant les équipements

Toujours soucieuse du bien-être de ses jeunes, la collectivité territoriale a fait le choix d'améliorer ses équipements sportifs pour permettre une pratique sportive de qualité.

- Gymnase de Cadenet, complète rénovation : à la suite de l'intégration de la commune de Cadenet à l'intercommunalité et le transfert du gymnase intercommunal, il est apparu que cet équipement nécessitait une rénovation globale. Cotelub a engagé une phase d'études et de programmation prévisionnelle des travaux pour la réhabilitation du gymnase : remplacement du sol souple, rénovation énergétique...) pour un montant de 450 167 €.

- Gymnase de La Tour d'Aigues, opération d'entretien des lieux d'un montant de plus de 208 000 € avec notamment une réfection de la toiture pour plus de 60 000 €.



Par le soutien au Cigalon

L'année 2020 a été une année bien particulière, et l'association, comme de nombreux secteurs, notamment le monde de la Culture, a vécu une situation inédite du fait de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19. La vie de l'association, principalement liée à l'accueil du public au Cigalon et dans les salles municipales des villages pour La Tournée, a été fortement contrariée. La crise sanitaire a en effet provoqué un scénario inédit, avec deux épisodes de confinement qui se sont traduits par 23 semaines de fermeture et une douzaine de jours de couvre-feu.

Pour rappel, les salles ont été fermées du 15 mars au 21 juin, rouvertes du 22 juin au 29 octobre, avec un couvre-feu à 21h à partir du 24 octobre, puis de nouveau fermées à partir du 30 octobre et jusqu'à la fin de l'année. Pour autant le Cigalon a programmé plusieurs actions au cours de l'année soutenues par Cotelub.

Le label :

L'association Basilic Diffusion a été reconnue par la CAF « Espace de vie sociale » pour trois ans. Un EVS, est une association de proximité qui a pour vocation : la socialisation des personnes, le développement des liens sociaux et la cohésion sociale, le « mieux vivre ensemble », la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.



Quelques actions

La Fabrique d'Images Animées #9 ;
Le Jour d'après ;
Des séances organisées avec l'IME de la Bourguette ;
Des ciné-ateliers, ciné-rencontre et ciné-goûters, pour prolonger le plaisir d'une séance et aller plus loin ;
Des stages de cinéma gratuits...
Près de 50 événements spéciaux ont été organisés au Cigalon, 10 sur La Tournée.

Au service des administrés

Autorisations du droit des sols : 836 dossiers instruits

COTELUB a créé un service mutualisé des Autorisations du Droit des Sols (ADS) opérationnel depuis 2015 (à la suite de l'arrêt de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat en matière d'instruction des autorisations d'urbanisme). Le service Autorisations du Droit des Sols (ADS) a en charge l'instruction de l'ensemble des autorisations d'urbanisme (Permis de Construire, Déclarations Préalables, Certificats d'Urbanisme, Autorisation de Travaux au titre de l'Accessibilité, ...) déposées dans les communes adhérentes : Ansouis, Beaumont-de-Pertuis, Cabrières d'Aigues, Cadenet, La Bastide-des-Jourdans, La Bastidonne, La Motte d'Aigues, La Tour d'Aigues, Mirabeau, Peypin d'Aigues, Sannes, St-Martin de La Brasque, Villelaure, Vitrolles-en-Luberon.

A noter que le particulier ou le professionnel continue de déposer le dossier à la mairie où se situe le projet ; la mairie reste son interlocuteur. Le service instructeur apporte son appui technique aux élus, vérifie la légalité des projets vis-à-vis des règlements du document d'urbanisme en vigueur et assure la sécurité juridique des actes délivrés.

En 2020, un comité de suivi -composé d'élus et de techniciens- chargé des avis sur les PLU et du suivi des Autorisations d'Urbanisme est créé.

Cotelub adhère à l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse : aide à la décision, lieu de réflexion et de débats sur l'aménagement du territoire et les partenariats.

L'aide aux communes

FONDS DE CONCOURS

- Plus de 70 000 € pour le commerce : Dans le cadre d'aménagements de locaux commerciaux, Cotelub a attribué au titre de fonds de concours 50 000 € à la commune de La Tour d'Aigues ; 12 335 € au village de Sannes et 7 065 € à la commune d'Ansois.

- Cotelub s'engage -via un fonds de concours- auprès des communes pour les aider dans la lutte contre les incendies depuis l'incendie du massif de Luberon survenu en 2017. Cette année encore pour exemple ce sont plus de 8500 € qui ont été attribués à la commune de La Bastidonne pour la création et la mise en place de bornes à incendie.

FONDS DE CONCOURS

LE CHIFFRE
+ 70 000 €
pour le commerce



FINANCES Compte Administratif 2020

Au niveau des investissements, 2020 est l'année du démarrage des travaux sur le site de l'étang de La Bonde. Cet aménagement va permettre à la fois de valoriser et protéger ce site d'exception, tout en améliorant l'accueil des visiteurs.

2020 voit la continuité de l'aménagement numérique par le déploiement de la fibre sur le territoire.

Du point de vue de la collecte des ordures ménagères, l'installation de colonnes enterrées s'est poursuivie, plus particulièrement sur la commune de Cadenet dans le cadre de l'intégration de la commune au service de collecte en points d'apport volontaire. Le coût de traitement des ordures ménagères continue d'augmenter, en subissant une évolution de 15% par rapport à 2019.

Au niveau des équipements sportifs, la toiture du gymnase de La Tour d'Aigues a été rénovée, avant une rénovation plus large du gymnase prévue en 2021 et 2022.

2020 est une année de transition pour les crèches de Mirabeau, de Villelaure et de Cadenet, qui préparent leur intégration dans la société publique locale SPL Durance Pays d'Aigues au 1er janvier 2021. La participation de Cotelub au capital de la SPL est intégralement versée en 2020.

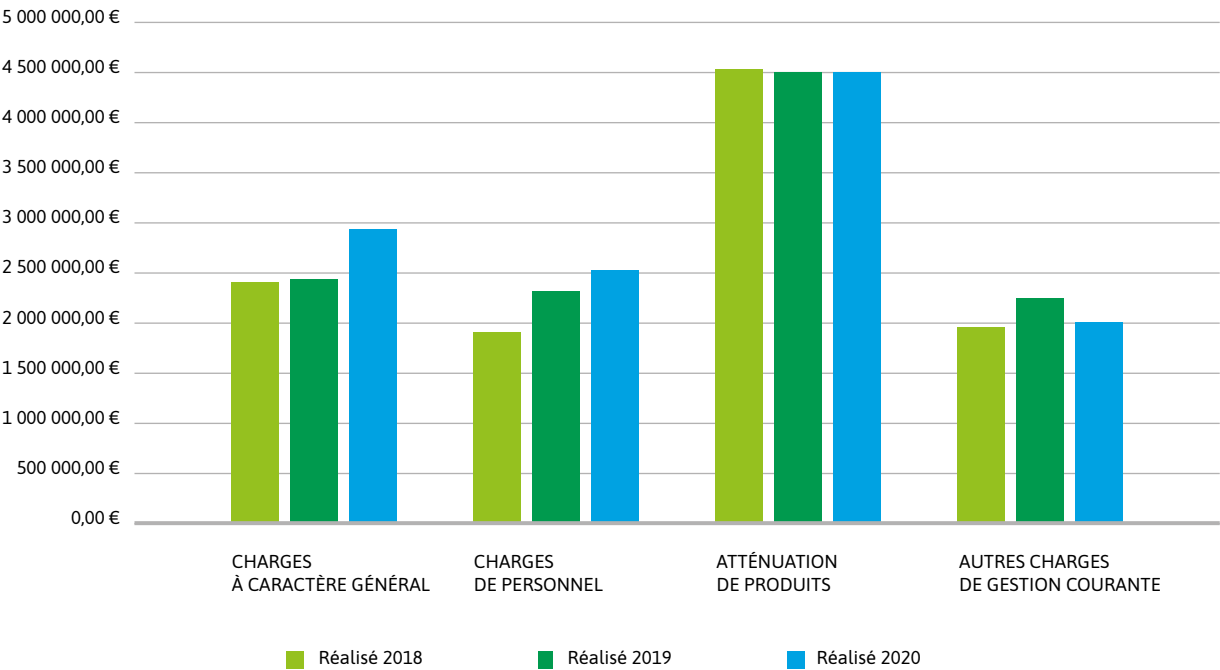
Les événements climatiques du 1er décembre 2019, qui avaient provoqué des inondations, impliquent en 2020 des travaux de dégagement et restauration des berges des rivières du territoire.

Cette année 2020 a également été fortement marquée par la crise du coronavirus. Afin de soutenir le secteur économique du territoire, Cotelub, en partenariat avec la région, a accordé un prêt aux entreprises en difficulté. Les loyers des établissements recevant du public, fermés du fait de la pandémie, ont été exonérés. Enfin, le site de Click en Cotelub est lancé en fin d'année, permettant de promouvoir les commerces du territoire par le biais d'un site commun de vente en ligne.

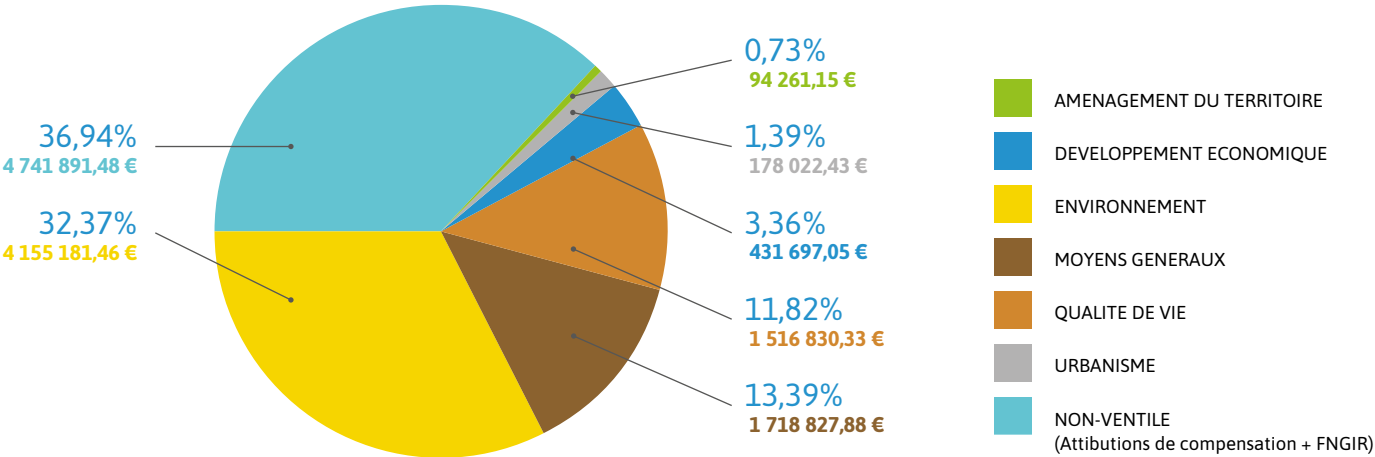
Fiscalement, la réforme de la taxe d'habitation s'applique et seules les taxes foncières peuvent désormais voir leur taux évoluer. Afin de faire face aux contraintes financières, et maintenir un budget à l'équilibre, Cotelub a dû voter une augmentation du taux des taxes foncières bâti et foncière non-bâti. Grâce à ces recettes, la communauté de communes continue d'investir sur son territoire de manière soutenue, dans la préservation d'une qualité de vie, de l'eau, de l'air, du tri sur un territoire humain, solidaire avec un soutien aux actions économiques et culturelles.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES
14 004 922,08 €	12 836 711,78 €	1 207 965,96 €	2 086 988,71 €

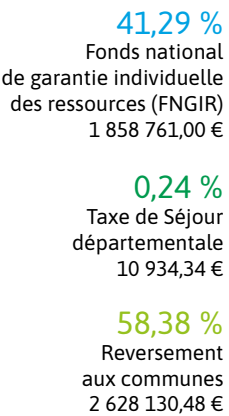
Evolution des dépenses de fonctionnement



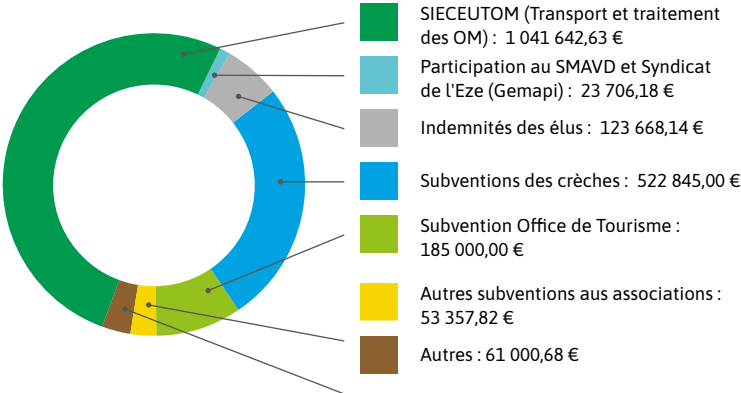
Dépenses pour la section de fonctionnement



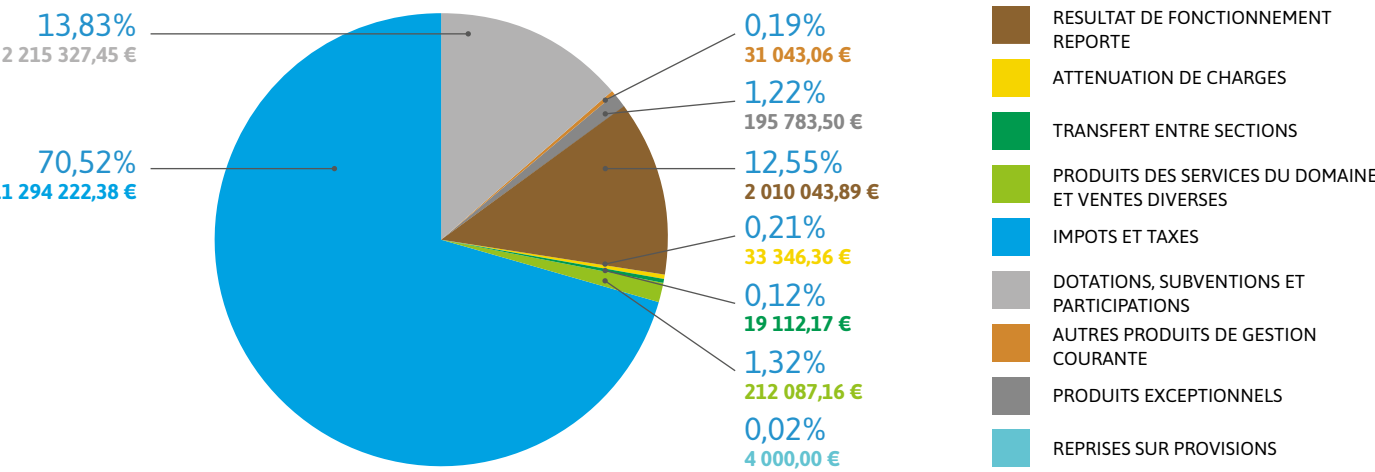
Les atténuations de produits



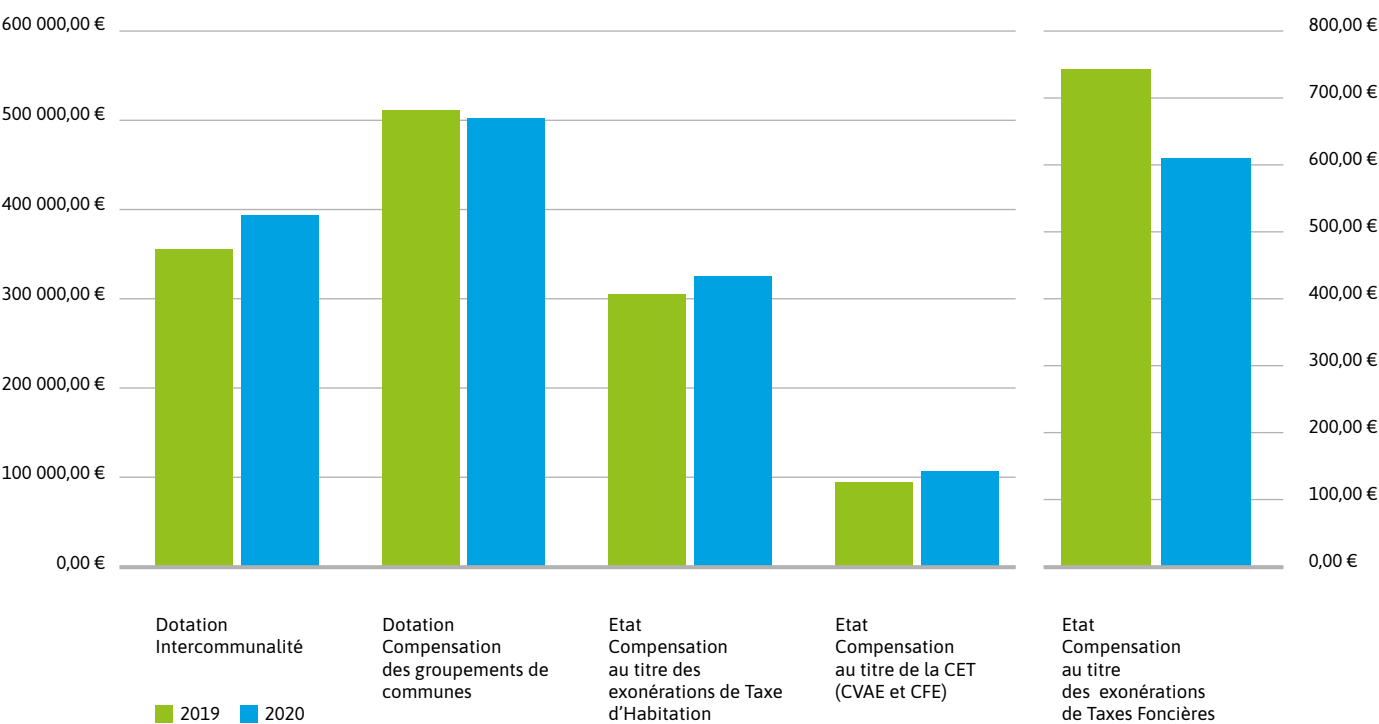
Les autres charges de gestion



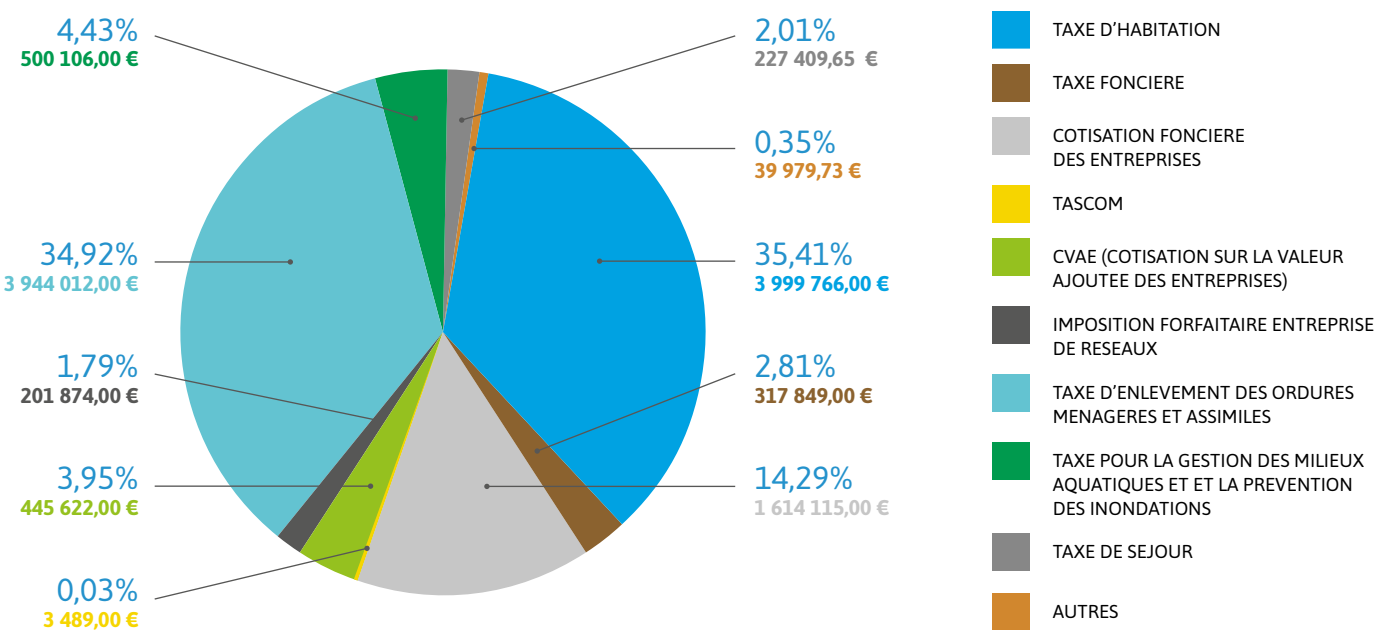
Recettes fonctionnement



Focus sur les dotations et compensations



Focus sur les recettes fiscales



Recettes 2020

Solde d'exécution reporté	3 378 645,43 €
Affectation du résultat (1068)	350 000,00 €
F.C.T.V.A. (10222)	221 338,00 €
Dotations aux amortissements (040)	582 815,70 €
AMENAGEMENT ETANG DE La Bonde	6 400,00 €
MAISON DE LA JEUNESSE	4 598,40 €
GYMNASE CADENET	10 768,46 €
Régularisation emprunt LMV/Crèche Cucuron	786,00 €
Sans opération - écriture patrimoniales (041)	31 259,40 €

Dépenses 2020

Sans opération - 040	19 112,17 €
Acquisition de véhicules	63 740,96 €
Zones d'activités	34 680,00 €
Secrétariat de la communauté	37 526,41 €
Acquisition de containers et de matériel	35 296,16 €
Pôle accueil entreprises & bât. communautaire	123 756,42 €
Gymnase et salle multisport	71 911,06 €
Aménagement étang de La Bonde	311 187,35 €
Pôle environnement et valorisation intercommunal	36 556,76 €
Crèche la Tour d'Aigues	19 376,40 €
Crèche Mirabeau	1 661,16 €
Microcrèche la Bastide des Jourdans	10 655,92 €
Projet équipement jeunes	- €
Maison de la Jeunesse	31 776,86 €
Plateau sportif	- €
Crèche Villelaure	2 493,79 €
Colonnes enterrées	242 295,29 €
Aménagement numérique	439 681,00 €
Soutien développement économique local	39 600,00 €
Fonds de concours tourisme	77 335,80 €
Service mutualisé ADS	1 728,00 €
Grand Vallon	9 684,00 €
Mobilité	16 725,00 €
Gymnase Cadenet	16 388,98 €
Crèche Cadenet	- €
Salles jeunes	- €
Crèche Cucuron	- €
ENVIRONNEMENT	25 708,71 €
GEMAPI - SIMA	864,00 €
Fonds de concours 2018	54 790,29 €
Appels à projets soutenus par Cotelub	2 672,40 €
Sans opération - Participation SPL (26)	249 750,00 €
Sans opération - Prêts (27)	49 628,00 €
Sans opération - Remboursement dette (16)	29 146,46 €
Sans opération - Ecritures patrimoniales (041)	31 259,40 €

PÔLE RESSOURCES

Martine TEISSIER *Directrice Générale Adjointe*
Aurélien LALICHE *Service Juridique*
Julie MARCHAIS *Service Financier*
Valérie HONORAT *Secrétariat de Direction*
Julie FERRAGUTO *Responsable Ressources Humaines*
Valérie BERTIN *Paie et Gestion*
Noëlle BARNEOUD CHAPELIER *Conseillère Prévention Hygiène & Sécurité*
Sabrina SAUSSAC *Comptabilité - Dépenses*
Pascale BAHEU *Comptabilité - Recettes*
Ingrid ROTA *Comptabilité - Bons de commande*
Anne-Véronique CADET *Collecte Taxe de Séjour*
Odile ABOUDOU *Accueil*
Elodie BRUN *Accueil*

PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Frédérique LOVISOLO *Directrice Générale des Services*
Adeline BONToux *Secrétariat Président et vice-présidents - Protocole*
Florence PERERA *Directrice Aménagement du territoire*
Pascale FARCIS *Tourisme - Communication*
Amandine MILESI *Chargée de mission Attractivité du territoire*
Jonas LAJARGE *Chargé de mission Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)*

PÔLE URBANISME

Cécile RHE *Directrice Pôle Urbanisme*
Laura KARRER *Instructrice Autorisation Droits des Sols*
Christelle GOUT *Assistante Autorisation Droits des Sols*

SERVICE AUX POPULATIONS

SERVICE JEUNESSE

Olivier DELAYE *Coordonnateur Jeunesse - ALSH*
Bruno LABAT *Animateur Jeunesse La Tour d'Aigues*
Véronique FRESSIGNAUD *Animatrice Jeunesse Cadenet*

SERVICE ENFANCE

Daphné MARTINEZ *Coordonnatrice Petite Enfance*
Sophie BREMOND *Animatrice Relais Assistantes Maternelles*
Christine CHABAUD *Animatrice Relais Assistantes Maternelles*
Sandrine CHANEL *Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)*

SERVICE ENVIRONNEMENT

Fabien VEYRET *Directeur Services Techniques*
Marine CERVONI *Assistante de direction*
Thierry GENTY *Responsable Déchets*
Cécile LOISEAU *Chargée de mission Prévention Déchets*

SERVICE : ORDURES MÉNAGÈRES

Michel ESPOSITO *Chauffeur-ripen*
Patrick CLEMENT *Chauffeur-ripen*
Paulo GONCALVES *Chauffeur-ripen*
Jean-Claude PEYRONEL *Chauffeur-ripen*
Didier GOUIRAND *Chauffeur-ripen*
Damien CHALLET *Chauffeur-ripen*
Nicolas ARIAS *Chauffeur-ripen*
Jérôme LERIGOLEUR *Agent de quai*
Marvin GENTY *Agent polyvalent*
Anthony ADNOT *Chauffeur-ripen*
Sébastien DUPONT *Chauffeur-ripen*
Guillaume ALMEIDA *Chauffeur-ripen*
Louis LAUGIER *Chauffeur-ripen*

SERVICE : ENCOMBRANTS

Patrick VAUX *Collecte des encombrants*
Eric ROYERE *Collecte des encombrants*
Gérard Alexandre FAVER *Collecte des encombrants*
Jérémy Di TRAPANI *Collecte des encombrants*

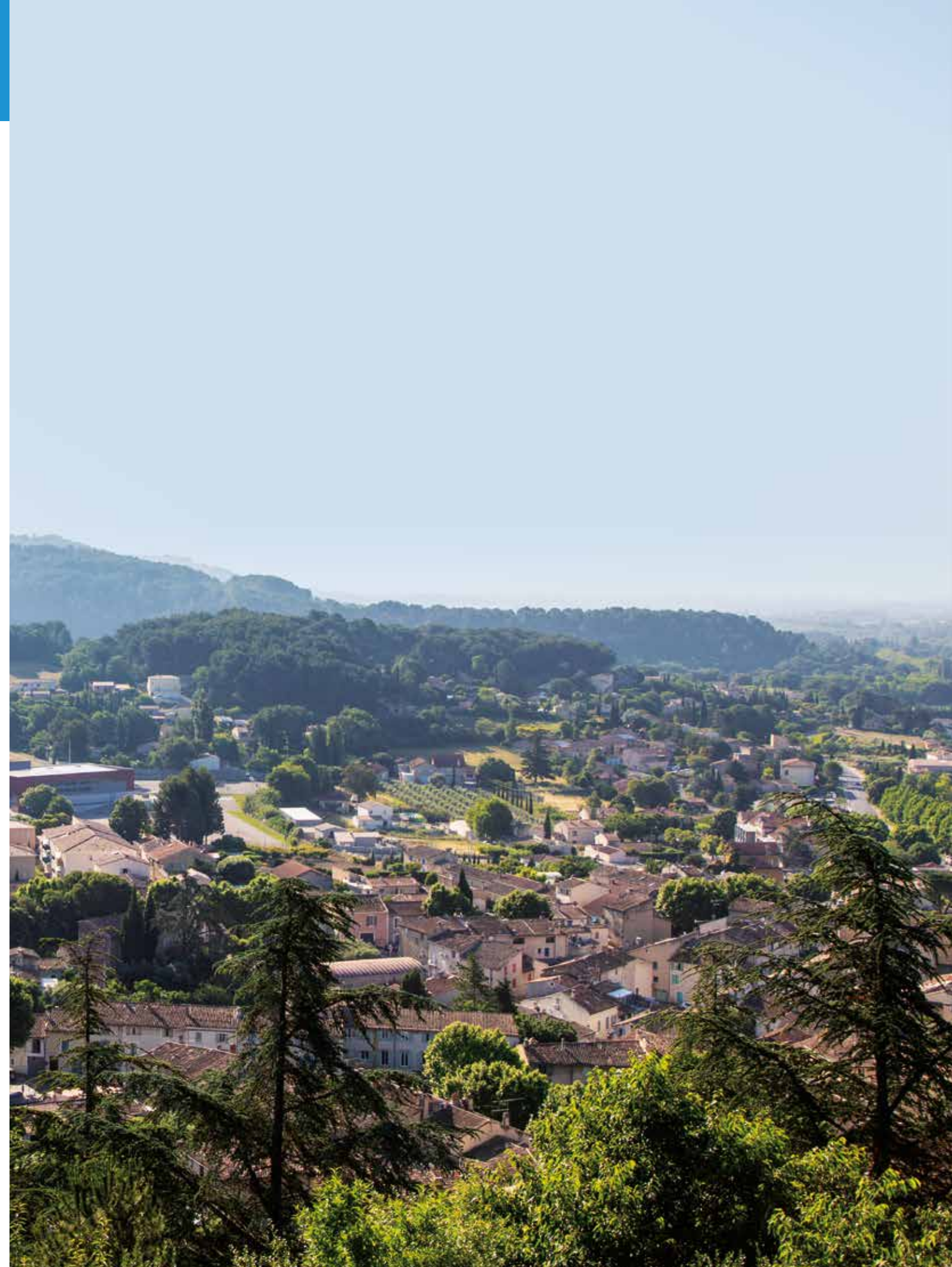
PÔLE ENVIRONNEMENT

Laurent ARNOUX *Gardien*
Alexandre CASSIO *Agent de quai*
Marvin GENTY *Agent polyvalent*

SERVICE BÂTIMENTS - ENTRETIEN

Frédéric ARZEL *Entretien et travaux des bâtiments*
Laurent BLACHE *Entretien Gymnase de La Tour d'Aigues*
Christian CHAIX *Entretien et aménagement des salles*
Antoine SANTIAGO *Entretien du Transfo*
Christine ROUSSEL *Entretien Gymnase Cadenet*
Jean-Philippe CADET *Responsable Bâtiment et entretien*
Daniel BLANGERO *Agent entretien et espaces verts*

Directeur de la publication : Robert Tchobdrenovitch
Photos : Vincent Agnès - Cotelub
Conception graphique & maquette : Pierre-Guillaume Baret - The Happy Mouse
Rédaction : Mélodie Testi - Service Communication
Impression : Mad Print, sur papier PEFC
Edition : 10/2021





COTELUB

un conseil,
une info ?

04 90 07 48 12

Communauté Territoriale sud Luberon
Parc d'Activités Le Revol - 128, chemin des vieilles vignes - CS 20 128 - 84240 La Tour d'Aigues